Département de la Haute-Loire

Arrondissement D'YSSINGEAUX

Communauté de Communes LOIRE SEMENE

BUREAU DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES « LOIRE SEMENE »

REUNION DU 28/10/2025 DECISION N° 20251028_B_114

Étaient présents: Frédéric GIRODET, Emmanuel SALGADO, Roland RIVET, Daniel DURIEUX, Patrick Bruno MARCON, Yves BOMPUIS, Nathalie JOLIVET, Christine BONNEFOY, Martine GINET

<u>Était excusé représenté</u> : Claude VIAL : Pouvoir donné à M. GIRODET

VU le Code Général des Collectivités territoriales, article L 5211-10 alinéas 3 et 4.

VU la délibération n° 20250218_D_006 du Conseil Communautaire du 18 février 2025 portant sur les délégations du Conseil Communautaire au Bureau et au Président,

Commission : Famille, Enfance, Jeunesse et Prévention de la Délinquance : Objet : Marché de portage des repas des crèches et Centres de Loisirs : Infructueux

Le Bureau,

N° 20251028_B_114

Après avoir pris connaissance du rapport de Monsieur le Président et conformément à la délégation qui lui a été consentie par le Conseil Communautaire en la matière et suite à la Commission d'étude d'offres de prix_du 28 octobre 2025,

 Déclare le marché de portage des repas des crèches et Centres de Loisirs infructueux

Ce marché va être relancé prochainement à la consultation

Certifié exécutoire

Reçu en Préfecture ou Sous-Préfecture le :

Fait à La Séauve-sur-Semene, le 28 octobre 2025

Le Président

Fredéric GIRODET

AR Prefecture

043-244301131-20251028-20251028_B_114-AU Reçu le 12/11/2025